



**HAL**  
open science

**Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots, Paris, PUF**

Sylvie Monchatre

► **To cite this version:**

Sylvie Monchatre. Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots, Paris, PUF. Revue Française de Socio-Economie, 2014, p. 257-260. hal-01956244

**HAL Id: hal-01956244**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-01956244>**

Submitted on 15 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monchatre Sylvie, 2014, Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, in *Revue française de socio-économie*, n°14, pp. 257-260

**Vanessa Pinto, 2014, *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, 350 p.**

A qui profite l'emploi étudiant ? Cette question pourrait résumer le questionnement de Vanessa Pinto, qui entreprend, dans cet ouvrage tiré de sa thèse, d'interroger les usages sociaux des « petits boulots ». Ce détour est particulièrement bienvenu pour sortir des positions binaires sur cette question. De fait, l'emploi étudiant est, le plus souvent, soit considéré comme un fléau, qui entrave la réussite scolaire, soit, au contraire, comme une opportunité pour l'insertion des étudiants, qui leur permettrait d'acquérir une « expérience professionnelle ». Or, aucune de ces positions n'est entièrement satisfaisante dans la mesure où il peut aussi bien contribuer à l'accès à l'université des jeunes issus des milieux les moins favorisés et accompagner leur insertion socioprofessionnelle que faire obstacle au bon déroulement de leurs études. Il n'y a donc pas de réponse simple ni univoque à cette question et tout le mérite de l'auteure est d'en proposer une mise à plat et une lecture véritablement sociologique. En ouvrant la boîte noire de « l'expérience professionnelle » procurée par les différents types d'emplois étudiant, elle met à jour les inégalités de destins auxquelles ils contribuent.

L'ouvrage apporte une contribution majeure sur cette question. Les engagements professionnels des étudiants sont analysés avec un souci d'exhaustivité qui ne se limite pas à l'exploration méticuleuse de leur distribution sociale dans les différents types d'emploi à leur portée. L'auteure fait également preuve d'une exhaustivité méthodologique. En couplant approche statistique et ethnographique, elle peut mettre en question les raisonnements économétriques « toutes choses égales par ailleurs » qui occultent l'hétérogénéité sociale de la population étudiante (p. 85) ainsi que l'importance relative de ces emplois selon les trajectoires sociales qui se construisent. Cela lui permet de montrer combien ces expériences du salariat s'avèrent à la fois inégales et inégalement formatrices selon l'origine sociale et le genre. L'analyse s'effectue en trois temps. Elle porte tout d'abord sur les contours de l'emploi étudiant tels qu'ils ont été définis institutionnellement ainsi que sur la morphologie de la population (1). Sont ensuite abordés les usages sociaux de l'emploi étudiant par les employeurs (2) et enfin par les étudiants eux-mêmes au regard de leurs trajectoires (3). Nous présenterons ici ces trois parties de l'ouvrage avant de revenir sur les questions que suscite sa lecture.

Dans un premier temps, l'auteure situe la problématique de l'emploi étudiant dans son contexte de démocratisation scolaire et d'élévation des niveaux d'éducation (chap. 1). Elle l'examine également au regard des politiques éducatives qui visent à rapprocher éducation et économie au nom de la compétence et de l'employabilité des diplômés, ainsi qu'au regard des politiques d'emploi inspirées de la stratégie de Lisbonne, qui visent à réduire la part des inactifs. L'injonction à la professionnalisation des études supérieures qui en résulte conduit à faire de l'emploi étudiant le sésame de l'insertion, ce qui n'a toutefois pas le même sens selon les filières et les publics. Les enfants de cadres sont ainsi trois fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers dans l'enseignement supérieur et surreprésentés dans les filières d'élite (CPGE, écoles d'ingénieur ou de commerce, droit et médecine), qui professionnalisent de fait en donnant accès à des « carrières assurées ». L'injonction à la professionnalisation *via* l'emploi étudiant considéré comme « expérience professionnelle » s'avère donc « socialement discriminante » (p. 35), et risque de se faire « par le bas » (p. 41) sans offrir de réelles perspectives professionnelles (p. 42). Cette « consécration de l'emploi étudiant comme expérience professionnelle » (p. 56) ne va donc pas de soi. Elle est le fruit d'une histoire - le travail salarié pendant les études ayant successivement été considéré comme une « nécessité »

Monchatre Sylvie, 2014, Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, in *Revue française de socio-économie*, n°14, pp. 257-260

(p. 47) puis comme un vecteur « d'indépendance » (p. 51) – et ne fait l'objet d'aucun consensus, ni parmi les experts (p. 65) ni parmi les syndicats étudiants (p. 66-75). De fait, sa valeur formatrice reste à démontrer et ses enjeux politiques sont de taille puisqu'elle se greffe à la question du financement des études.

L'analyse de la morphologie de la main d'œuvre étudiante (chap.2) met en évidence, à partir de l'exploitation de l'enquête de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) qui distingue les activités liées ou non aux études, les différents types d'activité exercés par les étudiants (en dehors de ceux inscrits en formation continue). L'auteure rappelle que la hausse des effectifs étudiants s'est accompagnée d'une grande stabilité de la part d'étudiants salariés mais que leurs secteurs d'emploi ont évolué au profit du secteur privé (p. 81-82). Elle montre que parmi les étudiants actifs en cours d'année universitaire (50% des étudiants), 27% exercent occasionnellement, et une part équivalente exerce « au moins à mi-temps plus de six mois par an » (p. 80). Mais les conditions d'études et d'emploi se différencient nettement selon l'origine sociale. Les enfants de cadres bénéficient, de la part de leur famille, d'aides financières qui ne faiblissent pas lorsqu'ils avancent en âge (p. 89-91). De plus, ils exercent surtout des activités occasionnelles (baby-sitting ou cours particuliers) ou directement liées à leurs études (stagiaire, interne des hôpitaux, ATER...), notamment les jeunes hommes (p. 92-96). Chez les enfants d'ouvriers, les aides familiales tendent à décliner avec le temps et la déconnexion emploi-études est plus marquée, en particulier chez les filles, qui travaillent plus souvent et plus intensément dans des emplois sans rapport avec leurs études, tout en étant celles qui effectuent le plus de stages non rémunérés (p.89). L'auteure souligne également combien les conditions de professionnalisation varient selon les filières disciplinaires (p. 96-101) - les étudiants de lettres et sciences humaines, souvent présentés comme victimes d'une inflation scolaire qui les couperait de la « vraie vie », s'avérant y être largement connectés par leurs emplois (p.98).

L'analyse des usages par les employeurs de la main d'œuvre étudiante (2<sup>ème</sup> partie) conduit l'auteure à souligner la segmentation sociale existant au sein de cette « armée de réserve » qui n'est pas si homogène qu'il n'y paraît. Ainsi, bien que les enfants de cadres y soient majoritaires, les enfants d'ouvriers sont néanmoins surreprésentés dans les emplois de l'animation ou des services marchands au regard de leur part dans l'ensemble des activités étudiantes (p. 105). Mais face au relatif brassage social dont ces emplois sont le théâtre, l'auteure distingue deux pôles (culturel et commercial) contrastant par les « valeurs » qui y dominent, les contenus d'activité et les capitaux qui y sont valorisés. Elle montre ainsi que dans le pôle culturel (chap. 3), historiquement marqué par des valeurs de « bénévolat » et de « désintéressement », les employeurs ont une prédilection pour les animateurs étudiants qui, employés comme vacataires, se montreraient particulièrement « ajustés » à l'emploi – davantage que les animateurs professionnels dont la titularisation n'est pas un gage de « vocation » (p. 115). De la même façon, dans le pôle commercial (chap. 4), les centres d'appel et la restauration rapide affectionnent particulièrement les étudiants, le second secteur attestant d'un recrutement plus populaire que le premier (p. 172-176). Comme cela a déjà été montré par ailleurs, l'auteure souligne combien le turnover s'avère fonctionnel pour limiter les phénomènes de lassitude inhérents à ces emplois qui demandent de se prêter sans réserve au « jeu » de l'activité sous peine d'être mis à l'écart.

La dernière partie aborde la place de ces emplois dans les trajectoires étudiantes, à partir du rapport au temps et du degré d'articulation emploi-études dont ils témoignent (p.199). L'emploi étudiant peut ainsi

Monchatre Sylvie, 2014, Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, in *Revue française de socio-économie*, n°14, pp. 257-260

être dissocié du contenu des études et pratiqué sur le registre du provisoire et « d'un présent qui n'engage à rien » (chap. 5). Les étudiants y voient le moyen de financer leurs études par des remplacements de type gardiennage durant l'été (p. 202-207) ou s'y aventurent sous la forme d'un « petit moratoire » permettant de différer le grand saut dans la vie active et d'observer des emplois pour eux hors champ, sur le modèle du « stage ouvrier » (p. 208-217). A l'inverse, l'emploi étudiant peut être investi sur le registre de « l'anticipation », l'avenir étant inscrit dans le présent selon une logique d'ajustement emploi-études (chap. 6). Le choix du « petit boulot » est ici rationnel au regard d'un projet professionnel plus ou moins nettement formulé, comme le montrent les deux exemples présentés, l'un en direction d'une carrière commerciale (p. 221-236), l'autre de l'animation (p. 236-252). Enfin, l'emploi étudiant peut devenir le seul horizon restant pour des étudiants se désengageant de leurs études selon un processus « d'éternisation » (chap. 7). L'emploi se substitue à la « fac » dans un « présent sans avenir » autre que celui offert par l'emploi. Ce phénomène concerne essentiellement les étudiants les moins intégrés à l'université, et notamment les jeunes femmes d'origine populaire, d'autant plus absorbées par l'emploi étudiant que la légitimité de leur engagement dans des études supérieures reste fragile.

L'auteure revient, en conclusion, sur l'inégale valeur formatrice de ce travail « à côté » et sur ses enjeux politiques, dans la mesure où celui-ci pourrait bien constituer le cheval de Troie d'une privatisation du financement des études supérieures. Ces expériences du salariat s'avèrent profitables aux fractions les plus aisées, pour lesquelles elles font souvent office de « socialisation pré-professionnelle à l'emploi qualifié » (p. 302), tandis qu'elles exposent les étudiants d'origine populaire « les plus démunis face aux règles du jeu académique » à l'« enlisement » dans l'emploi non qualifié. Pour prévenir le risque de déscolarisation qui en découle, l'auteure en appelle à une « rescolarisation » des études supérieures susceptible de favoriser l'acculturation de ces derniers à l'université à l'aide, non seulement d'aides financières ciblées, mais également d'une « pédagogie transformée » visant à contrecarrer les inégalités culturelles (p. 308)<sup>1</sup>.

Cet ouvrage a ainsi le grand mérite de montrer que l'emploi étudiant n'a rien d'une panacée, mais conduit à un développement très inégal des compétences des étudiants, au risque de se substituer à leurs études, notamment chez les jeunes issus de milieux populaires. L'« éternisation » dans l'emploi est présentée comme l'expérience la plus défavorable menant à la précarité. Cette menace est d'autant plus forte que, dans un contexte où la part du secteur public dans l'emploi étudiant tend à se réduire, la possibilité de reconversion dans l'emploi stable s'amenuise également. Pour autant, cette absorption d'une partie des étudiants par l'emploi privé correspond-elle à un « temps vide » (p. 296) ? C'est ce que tend à suggérer l'analyse, qui n'interroge pas les usages sociaux de l'université par les jeunes de milieux populaires, dans un contexte de chômage juvénile où l'université fait office d'instrument de politique d'emploi<sup>2</sup>. Si l'absence

---

<sup>1</sup> Les inégalités sociales ne pourraient, selon l'auteure, être résolues par une « allocation d'études », risquant de créer une demande solvable favorisant la création d'un marché concurrentiel de l'enseignement supérieur doublé d'une hausse des frais d'inscription. Elle reprend notamment ici l'analyse d'Hélène Ducourant et de Sandrine Rousseau, 2009, « Le développement du prêt étudiant, pierre indispensable à la construction du marché des 'services d'enseignement supérieur' », *Revue française de socio-économie*, n°4, p. 3-8, sachant que la question de la réduction des écarts de niveau de vie des étudiants restant entière.

<sup>2</sup> François Vatin, 2012, « Expansion et crise de l'université française. Essai d'interprétation historique et statistique », *Commentaire*, n°139, p. 823-838

Monchatre Sylvie, 2014, Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, in *Revue française de socio-économie*, n°14, pp. 257-260

de livres dans la chambre de Khadija (p. 271) ou l'inscription à la fac vécue comme une « obligation » (p. 285) par Awa montrent bien que « l'éternisation » va de pair avec une affiliation problématique à l'université, il n'en reste pas moins que s'exprime une « envie d'évoluer » dans l'emploi pour échapper aux assignations sociales et sexuées. On peut donc se demander s'il ne faut pas déplacer le regard : comment ce temps qui se « vide » du côté de l'université se remplit-il du côté du travail ? De fait, plus qu'un « enlèvement », les extraits d'entretiens suggèrent nombre d'engagements positifs dans différents types de tâches. Or ceux-ci ne sont relatés que sous l'angle des conditions d'emploi qu'ils permettent d'obtenir ou de convoiter.

De fait, un postulat implicite parcourt l'ensemble de l'ouvrage : le monde du travail serait celui de la « domination » et, pour les jeunes de milieu populaire, de la relégation à des positions subalternes. Les seuls engagements positifs qui peuvent s'y dérouler relèveraient quant à eux de la résistance, sous la forme de mobilisations collectives ou d'engagements syndicaux (aspects systématiquement investigués). La « double vérité du travail<sup>3</sup> » aurait pourtant gagné à être davantage explorée au-delà des effets d'*illusio* relevant des seuls habitus et, notamment, sous l'angle des expériences de jeu auxquelles se prêtent les situations de travail étudiant. Or, les investissements « positifs » dans l'activité sont essentiellement soulignés en tant qu'indices d'un « ajustement » des propriétés sociales des individus aux exigences du champ. L'activité de travail se trouve ainsi réduite à un processus de valorisation de capitaux, au risque d'esquiver les effets de domination<sup>4</sup> propre à l'institution salariale, ainsi que les dynamiques plurielles de l'activité de travail. L'exploration exclusive des traces d'adéquation entre « dispositions » et « positions », si elle s'avère conforme aux préceptes de l'analyse bourdieusienne, souffre inévitablement de ses limites : les brèches qui s'ouvrent dans l'exercice des activités productives, au sein de cadres organisationnels propices à l'expérimentation de nouveaux rôles sociaux, sont ignorées.

Dès lors, la frustration ressentie à la lecture de cet ouvrage, par ailleurs indispensable pour saisir « l'expérience » du travail étudiant, vient du fait qu'il se tient à la lisière de cette expérience et des apprentissages qu'elle suscite. Les nombreux travaux réalisés dans le secteur des services montrent pourtant que les étudiants de milieux populaires ne font pas que s'y « enliser » par défaut. Au-delà de l'expérience de la domination ou de la chaleur des relations entre collègues, le salariat est le théâtre d'accomplissements pratiques susceptibles, certes, de raffermir mais également de « travailler » les dispositions acquises. De fait, la valeur formatrice de l'activité de travail tient aussi à l'expérimentation d'« usages de soi<sup>5</sup> » inédits, à commencer par la possibilité ne pas être servile face à un employeur au nom de son statut étudiant (ce que l'auteure évoque p. 283). On le voit, nos remarques n'enlèvent rien aux immenses qualités de cet ouvrage mais visent, au contraire, à souligner son caractère extrêmement stimulant pour la réflexion. Il pose, en outre, la question cruciale de la démocratisation de l'accès au savoir et invite résolument à imaginer de nouvelles pédagogies permettant de valoriser ces expériences salariales

---

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, 1996, « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114, p. 89-90

<sup>4</sup> Michael Burawoy, 2011, « La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci », *Actuel Marx* n°50, p. 166-190.

<sup>5</sup> Yves Schwartz, 1987, « Travail et usage de soi », in Coll., *Je : sur l'individualité*, Paris, La Dispute

Monchatre Sylvie, 2014, Note de lecture de l'ouvrage de Vanessa Pinto (2014), *A l'école du salariat. Les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, in *Revue française de socio-économie*, n°14, pp. 257-260

dans une perspective disciplinaire. L'enjeu est, en effet, pour les enseignants, non seulement de ne pas tomber dans le piège d'une logique de validation de compétences au rabais, mais aussi de contribuer à ce que les employeurs ne soient pas les seuls bénéficiaires du développement de l'emploi étudiant.

Sylvie Monchatre

Université de Strasbourg, SAGE (UMR 7363)

monchatre@unistra.fr